

P R E F A C E.

1.  E prie ceux qui veulent entreprendre la lecture de ce Traité & des suivans, d'avoir égard à quelques avis que j'ay à donner sur le dessein & le plan de cet Ouvrage, sur la disposition des Lecteurs, & sur quelques difficultés generales.

I.

2. Ayant eu cy-devant dessein d'écrire particulièrement sur la matière de la PREDESTINATION, je quittay ensuite ce dessein, croyant en avoir dit assez dans des augmentations que je fis à une seconde édition d'un livre latin que j'ay donné au public. Mais voyant que beaucoup de bonnes ames sont si préoccupées de cette doctrine que de tenir pour suspect ou pour faux tout ce qui ne la favorise pas, cela m'a fait reprendre mon dessein, & mettre la main à la plume pour l'exécuter.

3. L'on verra de fois à autres dans les Traités suivans des reductions particulières de ce que j'y dis, à cette doctrine. Cela, depuis que j'ay fait entrevenir cent autres choses dans cet Ouvrage,

* 3

sem-

